



CONSEIL NATIONAL
DES BARREAUX

LES AVOCATS

AVOCATS EN GRÈVE

**Avocats, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, chirurgiens,
orthophonistes, psychomotriciens, orthoptistes, aviation civile,
experts-comptables, commissaires aux comptes...
tous s'opposent à la réforme des retraites.**

Jusqu'au 13 janvier 2020 inclus, les avocats du Barreau de Strasbourg sont en grève contre la réforme de leur régime de retraite. Toute l'activité juridique et judiciaire est suspendue.

Aujourd'hui, les avocats cotisent à un régime autonome (et non spécial), équilibré (il ne coûte rien à la collectivité), solidaire (il reverse chaque année 100 millions d'euros au régime général) et qui assure l'égalité homme-femme.

La réforme va doubler nos cotisations à 28 % et faire baisser de moitié la pension de base !

Quelle profession l'accepterait ?

Cette réforme constitue un poids économique insupportable pour des milliers de cabinets qui vont devoir fermer.

Outre l'impact sur l'emploi, elle va créer des déserts juridiques et donc réduire votre accès au droit et à la justice, qui est le ciment de notre Société et le pilier de la démocratie.

C'est pour cette raison que les avocats sont engagés dans la grève, aux côtés des autres professions, du collectif SOS Retraites, représentant plus d'un million de professionnels.

Face à l'absence de concertation et à l'autoritarisme du gouvernement, ils n'ont pas d'autre choix.

Conscients du désagrément que cette situation peut entraîner, ils vous remercient par avance de votre compréhension et de votre soutien.

